



OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS CLASSE C

- 1 poste saisonnier (d'avril à novembre annuellement)

Nature de l'emploi

Sous l'autorité du contremaître des travaux publics, l'employé classe C devra exécuter différentes tâches rattachées aux travaux publics de la Ville.

Responsabilités et tâches

- Effectuer la tonte de pelouse des parcs.
- Faire l'entretien des équipements de travail (tracteur à pelouse).
- Effectuer les inspections, entretiens d'équipements et terrains des différents parcs.
- Ramasser les feuilles à l'automne.
- Effectuer le travail de signaleur au besoin.
- Faire l'entretien de certains bâtiments.
- Effectuer tout autres tâches connexes.
- Opérer de la machinerie lourde (rétrocaveuse, camion 10 roues, etc.) occasionnellement.

Qualifications et exigences

- Posséder un diplôme de secondaire 5, toute formation et expérience équivalentes seront aussi considérées.
- Posséder un permis de classe 5 valide, un permis de classe 3 serait un atout.
- Avoir de bonnes connaissances en mécanique serait un atout.
- Détenir une formation en eau potable de type OTUND ou équivalente serait un atout.
- Détenir une formation comme opérateur en eau usée municipale ou équivalente serait un atout.

- Détenir une attestation de santé sécurité sur les chantiers de construction (ASP) serait un atout.
- Avoir un bon français, parlé et écrit.

Profil recherché

- Être débrouillard, faire preuve d'initiative, d'autonomie, d'honnêteté, de jugement, être courtois envers la population et empathique à leurs besoins.
- Être apte à travailler seul ou en équipe et avoir le sens de la collaboration.
- Être orienté vers le service aux citoyens et les résultats.
- Disposé à compléter le processus pour l'obtention d'un permis de classe 3.

Conditions d'emploi

Les conditions de travail et de rémunération seront établies en fonction de l'expérience, de la qualification du candidat retenu et selon l'échelle salariale 2021 du contrat de travail en vigueur, qui se situe entre 17,74 \$/heure et 20,96\$/heure.

La semaine normale de travail est de 40 heures/semaine. Du lundi au vendredi de 7h à 16h. L'employé, s'il le souhaite, peut aménager son temps de travail hebdomadaire de façon à accomplir son nombre d'heure par semaine sur 4 jours et demi de manière à pouvoir s'absenter le vendredi après-midi.

Date d'entrée en fonction : **Dès maintenant**

La durée de l'emploi peut varier d'avril à novembre.

Possibilité d'avancement.

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à jean.richard@saintbasile.qc.ca avant le **11 octobre 2021 à 16 h**. En mentionnant le poste pour lequel (la) ou le candidat(e) souhaite soumettre sa candidature.

Nous remercions les candidats ayant déposé leur candidature, toutefois seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.